



# Rapport annuel 2015



# TABLE DES MATIÈRES

Le mot du Président	04
Continuité & nouveautés pour un Ordre au service de tous	06
La profession en chiffres	08
L'Ordre des Architectes, l'institution	12
Quelques événements	42
Bilan financier de l'Ordre (VR et Cfg-OA)	48
Contact	52



---

# LE MOT DU PRÉSIDENT

---

Une fois encore, beaucoup de projets ont été initiés en 2015. Certains ont connu leur aboutissement en 2016 tandis que d'autres seront finalisés en 2017. Vous lirez avec intérêt le détail de ces projets dans le rapport.

---

Je voudrais cependant mettre en exergue certains d'entre eux :

## 1. Le projet de décret du CoDT

Le texte tant de fois débattu au sein de la Chambre wallonne a fait l'objet d'une présentation par le Cfg-OA devant la Commission de l'aménagement du territoire du Parlement wallon début 2016. Cette présentation n'a manifestement pas laissé les parlementaires indifférents puisque plusieurs propositions du Cfg-OA ont été retenues et intégrées dans le texte définitif qui finira par être voté en juillet 2016. Par ailleurs, il est apparu lors de cette audition qu'il était impératif de rapprocher les architectes indépendants des architectes fonctionnaires, en particulier les architectes qui travaillent au sein des services urbanisme des communes.

2. Si l'on parle de **rapprochement**, il convient de pointer celui **du monde de l'enseignement de l'architecture avec le monde ordinal**. En effet, les séances d'informations destinées aux étudiants en

dernière master d'architecture ont atteint en 2015 leur régime de croisière. Ces séances intéressent au plus haut point les étudiants en quête de renseignements pour leur future carrière. Et ces contacts permanents avec le monde universitaire a conduit le Cfg-OA à confier aux universités francophones, sous la houlette de l'ULg, une étude sur l'évolution des tâches et du temps de travail des architectes, afin d'une part de réactualiser l'outil de calcul des prestations et d'autre part de servir de base à un éventuel barème à établir par (et pour) les pouvoirs publics qui se proposent de passer des marchés de services d'architecture.

3. Par ailleurs, un autre **rapprochement timide mais réel s'est opéré entre les représentants du monde associatif et les mandataires ordinaux** à l'occasion des tables rondes organisées par le cabinet du Ministre Borsus en vue de discuter de la réforme de l'Ordre. Et c'est finalement grâce à un dialogue entre personnes de bonne volonté qu'un texte de projet de réforme a pu être dégagé en novembre 2016.



4. Enfin, s'il est un événement majeur qui est venu ponctuer la vie du Cfg-OA, c'est bien la **Rentrée solennelle**. Cette organisation d'envergure a connu un franc succès avec 500 participants. Elle a été non seulement l'occasion d'interpeller les autorités politiques sur les sujets d'actualité, mais elle a également permis aux mandataires ordinaires de communiquer directement avec les architectes. Sans doute une autre forme de rapprochement, et non des moindres.

En conclusion, année après année, le Cfg-OA œuvre à devenir de plus en plus professionnel. C'est une institution sur laquelle tous les membres sans exception doivent pouvoir s'appuyer, et il est heureux de constater que de plus en plus d'architectes participent activement à son bon fonctionnement.

L'Ordre n'appartient pas à un groupe de mandataires. mais il revient à tous ses membres. Il doit être ce que les architectes veulent en faire.

Olivier Dupuis,  
Président du Cfg-OA.

“

**Le Cfg-OA œuvre à devenir de plus en plus professionnel. C'est une institution sur laquelle tous les membres sans exception doivent pouvoir s'appuyer...**

”

# CONTINUITÉ & NOUVEAUTÉS POUR UN ORDRE AU SERVICE DE TOUS

Le rapport annuel 2014 l'avait prédit : 2015 a effectivement été une année aussi riche que la précédente voire même plus !



## Une nouvelle législature qui a démarré sur les chapeaux de roue

De nombreux Groupes de travail (GT) ont été maintenus ou se sont constitués en vue de formuler des propositions ou des recommandations relatives à des thématiques pour lesquelles les architectes ont exprimé des attentes et préoccupations. Citons, sans que cette liste soit exhaustive, le GT « Assurances », le GT « Stage », le GT « Conflits d'intérêts », le GT « Marchés publics », le GT « Missions et honoraires »...

Les travaux menés au sein des différents GT sont détaillés dans le présent rapport : ils témoignent de l'investissement des mandataires qui ont décidé de consacrer une partie de leur (précieux) temps à l'institution ordinale dont ils font partie.

## Des Commissions actives

La Chambre wallonne des architectes (Commission permanente du Cfg-OA) et la Chambre bruxelloise des architectes (Commission permanente bilingue du Conseil national) ont aussi été particulièrement actives. De nombreuses propositions concrètes ont notamment été transmises aux autorités concernées relativement à la PEB (à Bruxelles et en Wallonie), au futur CoDT (Wallonie), au projet de CoBAT adapté (Bruxelles). De multiples contacts ont été noués. Et l'Ordre est devenu un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et politiques.

### Une politique de sensibilisation intensive

Le Cfg-OA a également poursuivi de façon intensive sa politique de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés sur la plus-value de l'intervention de l'architecte. Ainsi, le Cfg-OA a participé à de nombreux salons tels que « Bois et Habitat », « Batibouw », « Énergie et Habitat »... et au « Salon des Mandataires », lieu privilégié pour rencontrer les pouvoirs publics et les sensibiliser aux recommandations de l'Ordre notamment en matière de Marchés publics.

### Une vigilance particulière en matière d'exercices illégaux de la profession

Durant l'année 2015, une vigilance toute particulière a été portée à la poursuite des exercices illégaux de la profession : de nombreuses procédures judiciaires ont été initiées et des condamnations (parfois lourdes) sont intervenues.

### Un événement exclusif pour les membres de l'institution

Et puis, 2015 fut surtout l'année d'une grande première : la Rentrée solennelle du Cfg-OA, manifestation qui se répétera dorénavant chaque année. Et pour une première, ce fut une belle réussite !

Après une balade architecturale dans la ville de Mons (alors capitale européenne de la culture), les stagiaires et les architectes nouvellement inscrits au tableau ont été mis à l'honneur en la présence notamment du Ministre des Classes Moyennes, des indépendants, des PME, de l'agriculture et de l'intégration sociale Willy Borsus et du Bourgmestre (député) de Mons, Elio Di Rupo qui prirent tous deux la parole. La séance protocolaire a été suivie d'un cocktail convivial et très confraternel. Enfin, cette rentrée solennelle qui se déroulait au MICX (à Mons) s'est clôturée par la conférence de l'architecte Vincent Callebaut qui nous a fait part de sa vision des villes de demain.

Le dynamisme de l'Ordre ainsi que l'investissement de ses mandataires et de son personnel s'inscrivent dans une volonté d'être au service des architectes, de la profession tout en veillant au respect de l'intérêt du consommateur.

Bonne lecture  
Frédéric Lapôte,  
Secrétaire général du Cfg-OA.

---

“ Le dynamisme de l'Ordre ainsi que l'investissement de ses mandataires et de son personnel s'inscrivent dans une volonté d'être au service des architectes, de la profession tout en veillant au respect de l'intérêt du consommateur ”

---



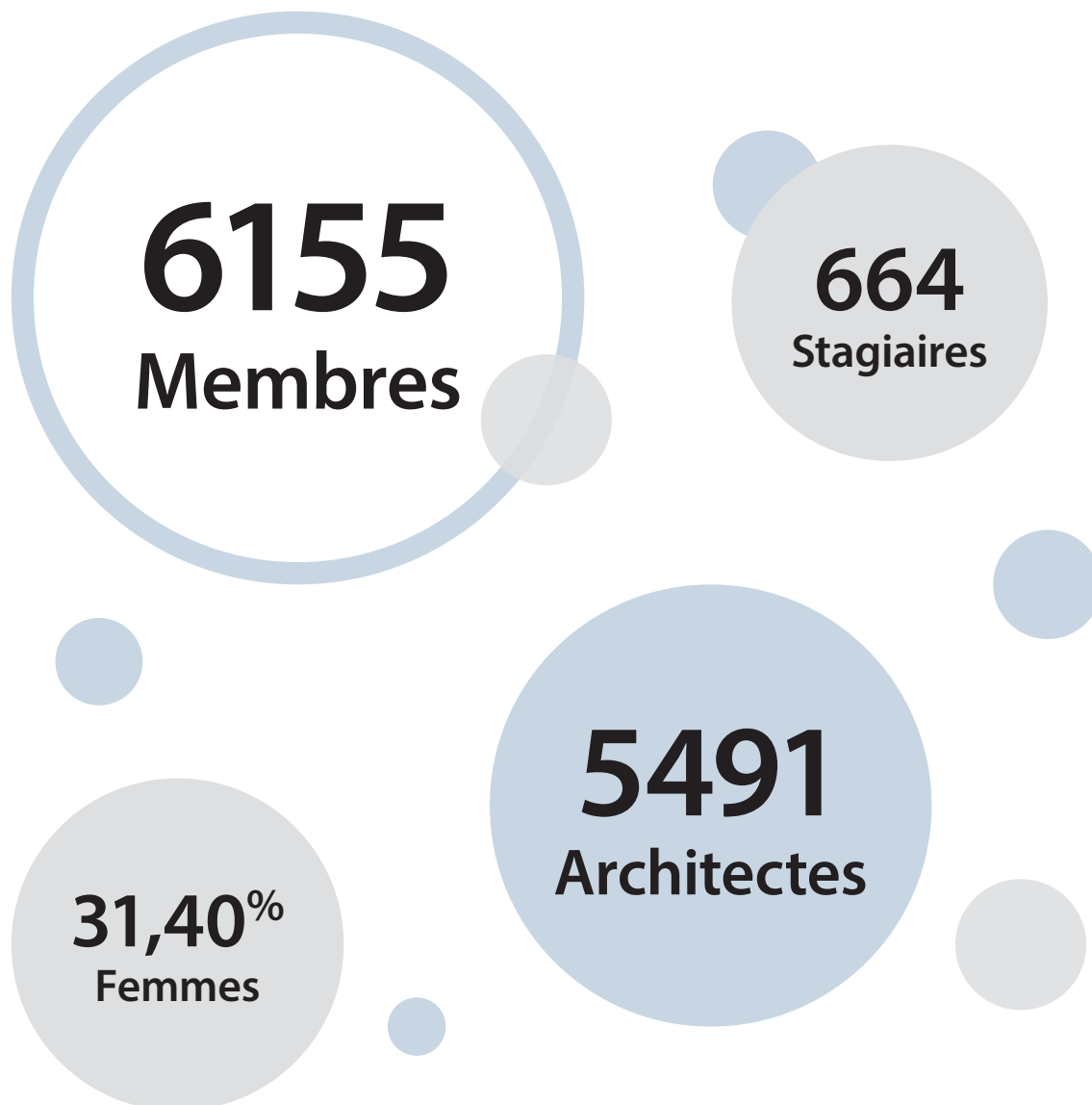
## LA PROFESSION EN CHIFFRES

**14.203**

membres francophones  
et néerlandophones  
inscrits à  
l'Ordre des Architectes  
de Belgique







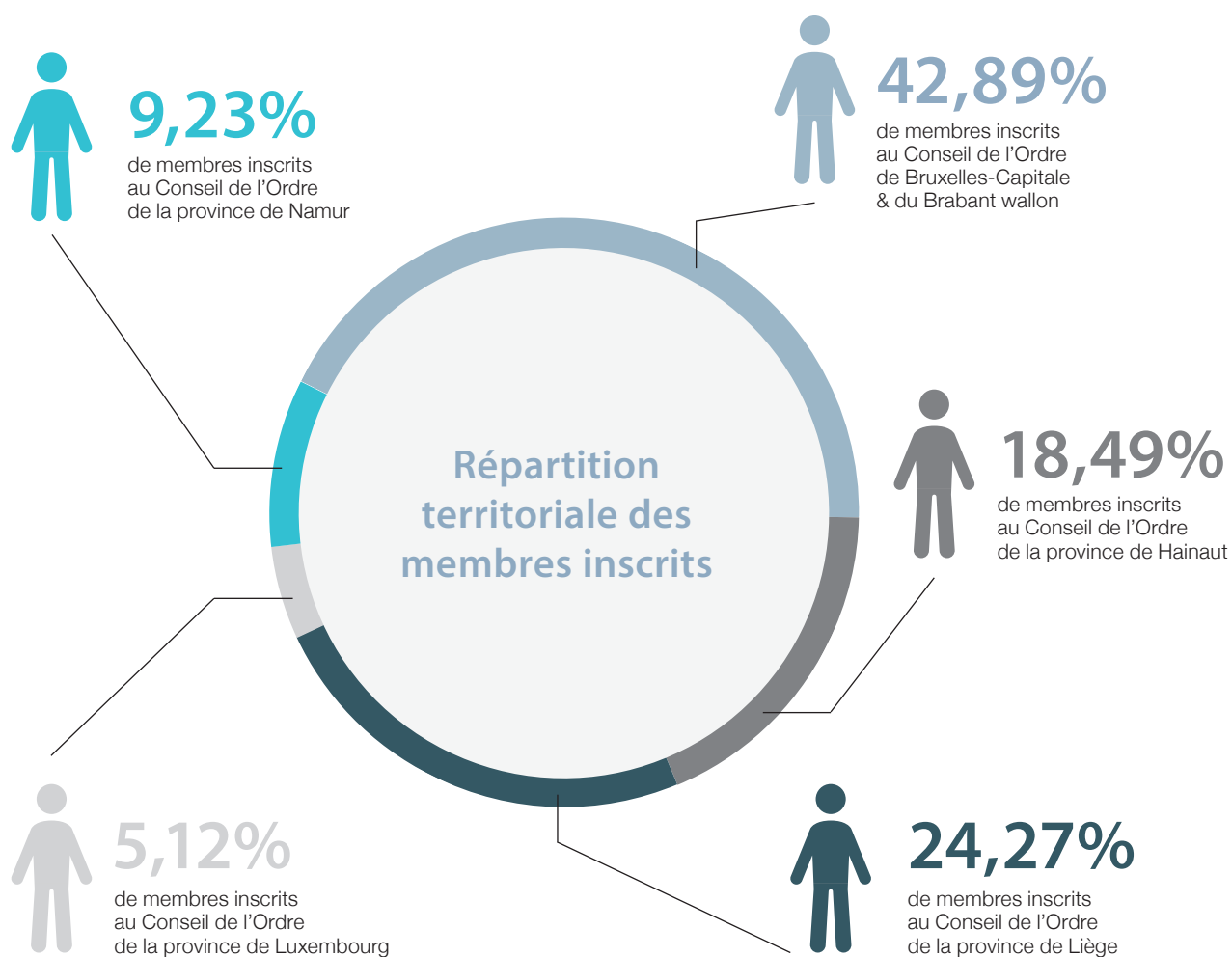
Les chiffres renseignés datent du 1<sup>er</sup> décembre 2015. Ils ne concernent que l'aile francophone et germanophone de l'Ordre des Architectes.

## Représentation féminine et masculine

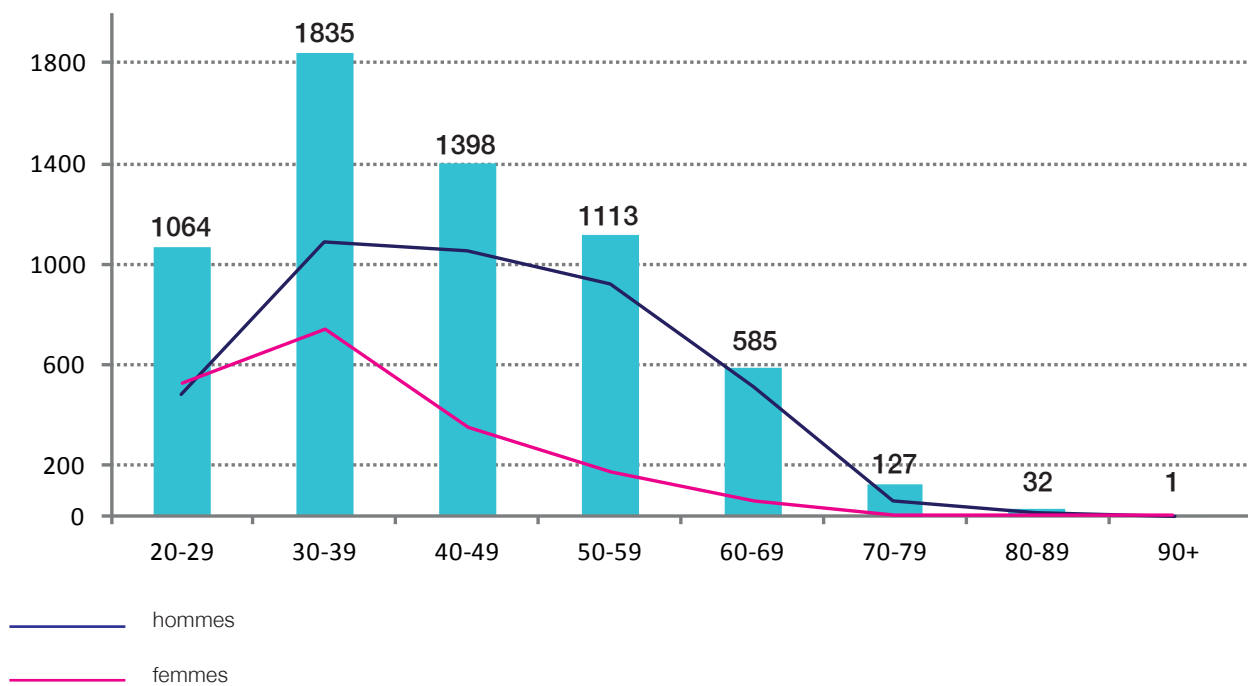
	Hommes	Femmes	Total
Architectes	3900	1591	5491
Stagiaires	322	342	664

## Représentation par catégorie (Cfg-OA)

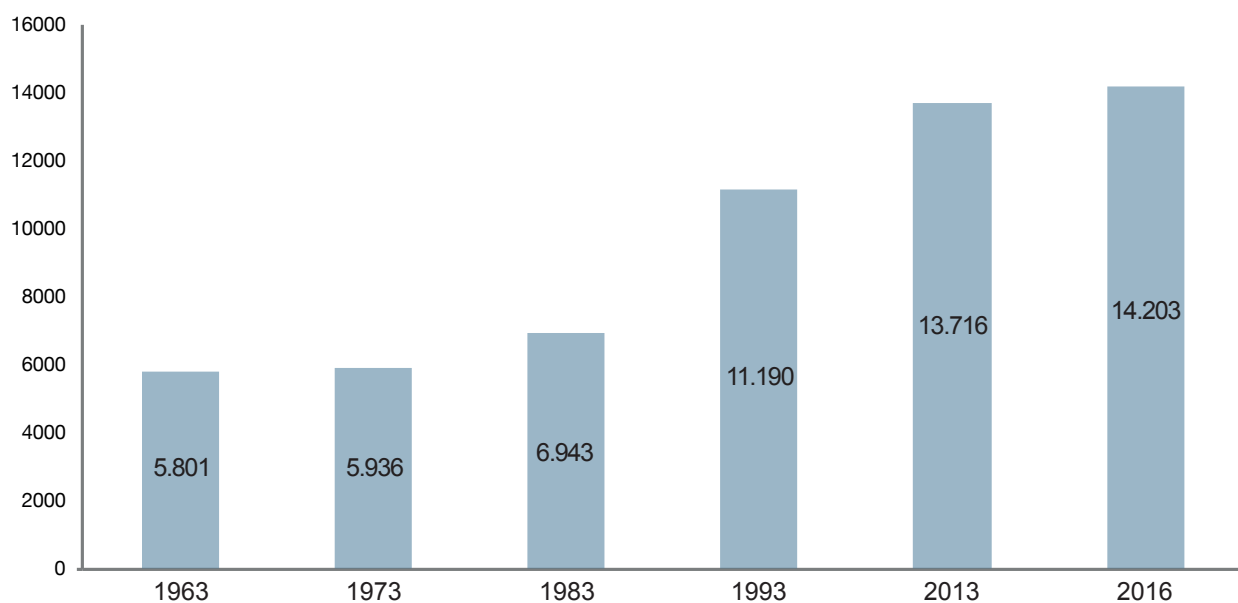
	Hommes	Femmes	Total
Architectes auteurs de projet (A1)	3767	1425	5192
Architectes (A2)	133	166	299
Architectes stagiaires (A3)	322	342	664



## Répartition par tranche d'âge (Cfg-OA)



## Évolution des inscriptions à l'Ordre des Architectes (VR & Cfg-OA)



L'Ordre des Architectes est une institution officielle et représentative de la profession d'architecte (profession libérale et d'indépendant).

L'Ordre dépend du Ministre des Classes moyennes, des PME et des indépendants, Willy Borsus.



# L'ORDRE DES ARCHITECTES, L'INSTITUTION

## VISION & MISSIONS

L'Ordre des Architectes a été créé par la loi du 26 juin 1963 qui lui a fixé des missions liées à l'intérêt général. Cet intérêt général motive l'ensemble des actions menées par l'institution et plus particulièrement le Cfg-OA. L'Ordre des Architectes est au service de ses membres et des (candidats) maîtres d'ouvrages - qu'ils soient publics ou privés.



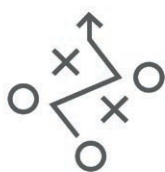
### VISION

Le Cfg-OA mène une politique active pour ses membres et les consommateurs. L'Ordre des Architectes se veut une institution moderne, active et efficace.



### MISSIONS

Les missions de l'Ordre sont réparties entre ses différentes instances. Chacune d'entre elles a des compétences spécifiques liées à un niveau de pouvoir.



**73**  
**MANDATAIRES**  
**ARCHITECTES**

Élus par leurs pairs ou nommés par le Roi, les mandataires architectes représentent la profession pour laquelle ils s'investissent dans l'intérêt général.



**20**  
**PERSONNES**  
**ADMINISTRATIVES**

L'équipe administrative soutient les mandataires dans leurs fonctions, tant au niveau provincial qu'au niveau de la structure centrale. Elle travaille de manière transversale.



**17**  
**ASSESEURS**  
**JURIDIQUES**

Nommés par le Roi, les assesseurs juridiques épaulent les Conseils de l'Ordre et la structure centrale (Cfg-OA) tout au long de leurs activités.



**17**  
**MEMBRES AU**  
**CONSEIL D'APPEL**

Le Conseil d'appel d'expression française statue sur les recours introduits contre les décisions rendues par les Conseils de l'Ordre du Cfg-OA.

## CONSEIL NATIONAL (CNOA)

### Composition (situation au 31/12/2015)

#### MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Martine Labeye	Présidente - Déléguée du Conseil de Liège
Marnik Dehaen	Président suppléant - Délégué du Conseil du Brabant flamand
Peter Ketsman	Secrétaire - Délégué du Conseil du Limbourg
Albane Nys	Secrétaire adjointe - Déléguée du Conseil de Hainaut
Marc Poll	Délégué du Conseil de Namur
Marie-Madeleine Mennens	Déléguée du Conseil de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon
Bernard Van Acker	Délégué du Conseil de Flandre orientale
Lieve Joosten	Trésorière - Déléguée du Conseil d'Anvers
Olivier Dupuis	Délégué du Conseil de Luxembourg
Jean-Marc Luybaert	Délégué du Conseil de Flandre occidentale

#### MANDATAIRES NOMMÉS PAR LE ROI

Nathalie Huygens	Trésorière - Fonctionnaire fédéral (FR)
Nicolas Van Oost	Enseignement universitaire libre (FR)
Abdelkader Boutemadja	Enseignement officiel subventionné (FR)
Francis Metzger	Enseignement libre subventionné (FR)
Stéphan Sanders	Fonctionnaire communal-provincial (FR)
Firmin Mees	Enseignement universitaire officiel (NL)
Johan Rutgeerts	Enseignement libre subventionné (NL)
Evy Van Beurden	Fonctionnaire fédéral - Trésorière (NL)
Patrick Derycker	Fonctionnaire communal et provincial (NL)
Koen Van de Vreken	Enseignement de la communauté (NL)



**MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS**

François Elleboudt	Délégué suppléant du Conseil de Namur
Geneviève Migeal	Déléguée suppléante de Luxembourg
Fabrizio Trobbiani	Délégué suppléant du Conseil de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon
Joël Renaud	Délégué suppléant du Conseil de Hainaut
Karl Simon	Délégué suppléant du Conseil de Liège
Luc Maes	Délégué suppléant du Conseil de Flandre occidentale
Antoon De Muynck	Délégué suppléant du Conseil de Flandre orientale
Pieter Goffin	Déléguée suppléant du Conseil d'Anvers
Annick Deboes	Déléguée suppléante du Conseil du Limbourg
Vincent Van den Broecke	Délégué suppléant du Conseil du Brabant flamand

André Tulcinsky	Assesseur juridique
Edwin Wolfs	Commissaire du Gouvernement

**13****RÉUNIONS TENUES  
PAR LE  
CONSEIL NATIONAL**

## Principales matières traitées

Suite aux élections ordinaires triennales du 16 octobre 2014 en vue du renouvellement partiel des Conseils de l'Ordre, les nouveaux membres élus ont débuté leur mandat en date du 01/01/2015.

Lors de chacune de ses séances, le Conseil national s'est penché sur les affaires déontologiques, les affaires juridiques et les demandes d'avis qui lui étaient soumises :

- suivi d'appels (décision du Conseil national de désigner ou non un avocat pour suivre l'appel interjeté par l'architecte, désignation d'avocats afin de les charger de se constituer partie civile dans la défense des intérêts de l'Ordre dans le cadre d'exercices illégaux...)
- suivi des décisions rendues par les deux Conseils d'appel
- examen d'arrêts d'autres instances (Cour constitutionnelle...)
- réponses à des demandes d'avis
- etc.

### MATIÈRE RÉGLEMENTAIRE

Le Conseil national a notamment :

- examiné la proposition d'insertion au Règlement de déontologie d'un article 13 bis (utilisation obligatoire du n° d'inscription sur les correspondances et autres supports)
- approuvé la modification de l'article 10 de la Recommandation relative au stage (rémunération)
- approuvé la modification de l'article 37 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil national (vote secret)
- approuvé la modification des articles 67 (notification) et 68 (recours) du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil national
- donné son accord de principe pour examiner la possibilité du recours au vote électronique
- approuvé la modification de l'article 4 de la Recommandation relative au stage (relations entre le maître de stage et l'Ordre)
- mis en place une nouvelle procédure à suivre lorsque 2 Conseils de l'Ordre sont saisis valablement des mêmes faits en matière disciplinaire.

### MATIÈRE DE FINANCES

Le Conseil national

- a entendu le rapport de son réviseur d'entreprises sur son résultat 2014, rapport qu'il a approuvé
- a approuvé en séance du 15/12/2015 les budgets des 2 sections linguistiques ainsi que le budget du Conseil national pour l'année 2016
- s'est prononcé sur les demandes d'exonération de la cotisation qui lui ont été soumises par les Conseils de l'Ordre
- a renouvelé pour 2 ans le contrat du réviseur actuel
- a revu les enveloppes allouées au Président et au Président suppléant
- etc.

## MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil national s'est régulièrement penché sur des questions liées à la gestion du personnel et à son fonctionnement ainsi qu'à celui de ses conseils (entretien des bâtiments, déménagements de certains conseils...)

## GROUPES DE TRAVAIL

Le Conseil national a mis en place des Groupes de travail et approuvé leur composition. Les Groupes de travail ont eu pour mission de réfléchir sur les thématiques suivantes :

- Réforme du stage
- Adaptation de l'article 2 de la loi de 1939 (intitulé des diplômés et accès à la profession)
- Conflit d'intérêt entre architecte indépendant et architecte fonctionnaire
- Insertion de règles propres aux activités d'agent immobilier dans le Règlement de déontologie
- Assurances
- Tâches et honoraires
- Recommandations déontologiques en matière de concours
- Marchés publics
- Séparation du patrimoine
- Batibouw 2016

## CAE (CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE)

La Belgique étant membre du CAE (Conseil des Architectes d'Europe), le Conseil national a débattu de questions liées à ses activités dans le domaine de ses relations internationales :

- liste des représentants dans les Groupes de travail du CAE
- approbation des missions
- présentation des rapports des missions
- etc.

## PRESTATAIRES DE SERVICES

Le Conseil national est régulièrement saisi de demandes d'inscription sur le registre des prestataires de services (ressortissants européens), dans le cadre de l'application de la Directive européenne « Qualifications » 2005/36/CE.

En 2015, le Conseil national a été amené à se prononcer sur 65 dossiers.

## EXERCICE DE LA PROFESSION EN BELGIQUE

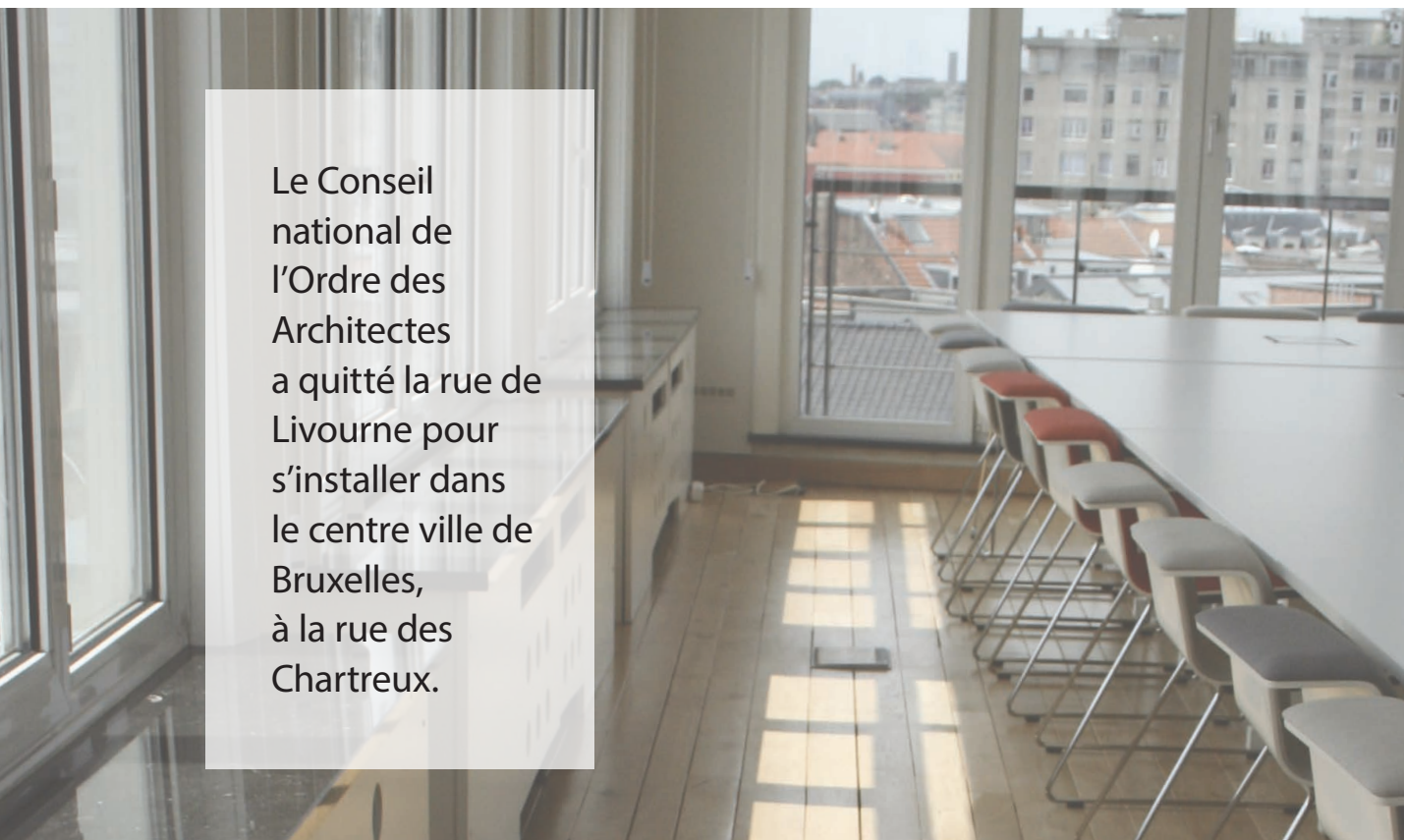
Le Conseil national reçoit régulièrement des demandes d'avis sur les demandes d'autorisation d'exercice de la profession en Belgique par des ressortissants non-européens, formulées par les Services Fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles.

En 2015, le Conseil national a été saisi plus de 11 dossiers (dont un tunisien, deux russes, un iranien, un mexicain, 3 algériens, un canadien, un marocain, un brésilien), dossiers à propos desquels le Conseil national a émis un avis positif.

## DIVERS

Outre les rubriques fréquentes ou récurrentes reprises ci-dessus, le Conseil national a été amené à examiner des questions très diverses, comme par exemple (liste non exhaustive) :

- Batibouw 2016
- la réforme de l'Ordre
- formation permanente
- démarches à entamer envers la BCE en vue de faire supprimer le label « reconnu par l'Ordre des Architectes »
- actions en cessation
- arrêt du Conseil d'Etat du 10/11/2015 concernant l'annulation de l'arrêté royal du 23/03/2011 relatif à la dispense de stage d'architecte pour les architectes européens.
- assurance (assurance obligatoire pour tous les partenaires de l'acte de construire...)
- surveillance électronique des présences sur chantiers mobiles ou temporaires
- etc.



Le Conseil national de l'Ordre des Architectes a quitté la rue de Livourne pour s'installer dans le centre ville de Bruxelles, à la rue des Chartreux.

## Commission

### CHAMBRE BRUXELLOISE DES ARCHITECTES

La Chambre bruxelloise relève du Conseil national de l'Ordre des Architectes et est composée paritairement de mandataires francophones et de mandataires flamands (3-3).

Elle s'intéresse exclusivement aux problématiques de l'exercice de la profession d'architecte en Région de Bruxelles-Capitale.

2 thèmes principaux ont été au cœur du travail de la Chambre bruxelloise :

#### LA RÉFORME DU COBAT ET DU RRU

---

Si cette réforme est encore balbutiante en 2015, la Chambre bruxelloise se veut particulièrement vigilante pour que la réforme projetée se fasse en concertation avec les architectes.

Ainsi, la Chambre bruxelloise s'est attachée à établir un document reprenant un ensemble de considérations et de propositions pragmatiques et concrètes et ce, dans l'intérêt de l'ensemble de la profession et du maître d'ouvrage. Ce document sera transmis au cabinet du Ministre-Président, Rudi Vervoort (en 2016).

Les représentants de la Chambre bruxelloise ont travaillé en bonne collaboration avec le cabinet de la Ministre Fremault et son administration en vue notamment de corriger et d'assouplir les dispositions de la réglementation PEB 2015. Pour ce faire, la Chambre s'est fait conseiller par un spécialiste en la matière.

La Chambre bruxelloise a également débattu d'autres sujets tels que :

- la numérisation des procédures d'urbanisme (la région bruxelloise serait (quasi) prête informatiquement) ;
- les relations avec le SIAMU (les services de préventions incendie régionaux) ;
- l'accès aux données du cadastre ;
- les certificats d'urbanisme ;
- les relations avec les notaires ;
- les agréments patrimoine,
- ...



## CONSEIL FRANCOPHONE & GERMANOPHONE (CFG-OA)

### Composition du Conseil (situation au 31/12/2015)

#### MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Martine Labeye	Présidente - Déléguée du Conseil de Liège
Olivier Dupuis	Vice-Président, Président f.f. Délégué du Conseil de Luxembourg
Ariane Hecht	Présidente du Conseil de Bruxelles-Capitale & du Brabant wallon
Michel Bognanno	Président du Conseil de Hainaut
Daniel Lesage	Président du Conseil de Liège
Michel Lepère	Président du Conseil de Luxembourg
Antoine Lerouge	Président du Conseil de Namur
Marie-Madeleine Mennens	Déléguée du Conseil de Bruxelles-Capitale & du Brabant wallon
Albane Nys	Délégué du Conseil de Hainaut
Marc Poll	Délégué du Conseil de Namur

#### MANDATAIRES NOMMÉS PAR LE ROI

Nathalie Huygens	Trésorière - Fonctionnaire fédéral
Nicolas Van Oost	Enseignement universitaire libre
Abdelkader Boutemadja	Enseignement officiel subventionné
Francis Metzger	Enseignement libre subventionné
Stéphane Sanders	Fonctionnaire communal-provincial



**MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS**

Fabrizio Trobbiani	Délégué suppléant du Conseil de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon
Geneviève Migeal	Déleguée suppléante de Luxembourg
Karl Simon	Délégué suppléant du Conseil de Liège
Joël Renaud	Délégué suppléant du Conseil de Hainaut
François Elleboudt	Délégué suppléant du Conseil de Namur

André Tulcinsky                      Assesseur juridique

**10****RÉUNIONS  
TENUES**

## Composition du Comité de Direction (situation au 31/12/2015)

### MANDATAIRES ÉLUS

Martine Labeye	Présidente du CNOA
Olivier Dupuis	Vice-Président Président f.f. du Cfg-OA
Albane Nys	Secrétaire
Nathalie Huygens	Trésorière
Stéphan Sanders	Conseiller
Frédéric Lapôte	Secrétaire général

23

RÉUNIONS  
TENUES

## Principales matières traitées

### SUIVI ET APPROBATION DES CONCLUSIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

Le Cfg-OA a suivi l'état d'avancement des travaux des Groupes de travail « Assurances », « Sociétés », « Architectes indépendants et architectes fonctionnaires : conflits d'intérêts », « Marchés Publics », « Procédures disciplinaires », « Missions et honoraires », etc. Les conclusions de certains Groupes de travail ont été validées par le Cfg-OA.

### SUIVI DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Chambre bruxelloise et Chambre wallonne des Architectes

### DOSSIERS JURIDIQUES :

Exercices illégaux de la profession d'architecte, problématique de l'enregistrement des présences sur chantier, examen du métier de courtier en travaux, incompatibilité légale entre le statut de fonctionnaire et l'exercice de la profession d'architecte à titre indépendant (évolution jurisprudentielle), reprise de mission, obligation de formation permanente, assurance obligatoire pour tous les acteurs du secteur de la construction, réflexion sur le journal des travaux, proposition de règles de déontologie pour les architectes qui souhaitent exercer la profession d'agent immobilier, proposition de modification du ROI du CNOA, etc.

### STAGE

Réflexion sur une réforme du stage, adoption d'une charte du délégué stagiaire, stage dans l'administration

### FINANCES

Envoi électronique des cotisations, approbation du budget du Cfg-OA 2015, etc.

### INFORMATIQUE

Mise en ligne de deux nouveaux modules : « formation permanente » et « gestion documentaire du tableau », amélioration de la plateforme ArchiOnWeb, etc.

### COMMUNICATION

Organisation des événements internes tels la Rentrée solennelle, gestion des participations de l'Ordre aux différentes foires et salons (Salon des mandataires, Batibouw, Bois & Habitat, Energie & Habitat), réalisation du magazine interne « Archinews du Cfg-OA », gestion des cartes d'architectes, mise à jour du site Internet de l'Ordre, manifestation « Week-end Maison & Architectes », Journée de la Rénovation, etc.

### DIVERS

Présentation du BIM, déontologie d'un membre d'un jury d'un concours ou d'un Marché public, les commissions de recours en Région wallonne, le référencement des architectes, soutien aux élites du travail, etc.

## Groupes de travail (GT)

### GT MARCHÉS PUBLICS

Ces dernières années, le Groupe de travail « Marchés publics » s'est concentré sur les marchés publics de services d'architecture et a édité des recommandations en la matière. Rappelons qu'un modèle commun d'avis de marché et de cahier spécial des charges a été établi en accord avec l'U.V.C.W. (Union des Villes et des Communes de Wallonie).

Une politique de sensibilisation de ce modèle commun a été menée auprès des pouvoirs adjudicateurs en 2015.

Par ailleurs, le GT a décidé de s'attaquer à un autre type de procédure de marchés publics de plus en plus utilisée par les pouvoirs adjudicateurs : le « design and build ».

Le GT espère pouvoir proposer un modèle d'avis de cahier spécial des charges pour la fin 2016 : le défi est ambitieux et le travail est fastidieux. Mais il est nécessaire si l'on veut que l'architecte travaille dans de bonnes conditions et conserve toute l'indépendance qui doit être la sienne.

### GT ARCHITECTE INDÉPENDANT/FONCTIONNAIRE (CONFLIT D'INTÉRÊTS)

Réflexions sur le maintien de l'incompatibilité légale existant entre le statut de fonctionnaire et l'exercice de la profession d'architecte à titre indépendant (art. 5 de la loi du 20 février 1939).

### GT PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

Mise à jour du vade-mecum des procédures disciplinaires.

### GT MISSIONS ET HONORAIRES

Mise en place d'un modèle de contrat type architecte-maître d'ouvrage et révision du triptyque « L'architecte & ses missions ».

### GT STAGE

Ces deux dernières années, le Groupe de travail « stage » du Cfg-OA s'est attelé à uniformiser les pratiques et procédures administratives du stage au sein des cinq Conseils de l'Ordre constituant le Cfg-OA.

Cette uniformisation a permis d'établir un modèle unique de contrat de stage mais aussi d'un contrat de stage « non traditionnel » et d'un contrat de stage « à l'étranger ».

D'autres documents ont été établis afin de faciliter les contrôles de stage :

- les grilles mensuelles des stagiaires
- le rapport semestriel de stage
- le rapport semestriel d'évaluation par le maître de stage

L'ensemble de ces documents figurent sur le site de l'Ordre à la page <http://www.ordredesarchitectes.be/fr-be/architecte-ma-profession/documents/documents-ordinaux> et sont téléchargeables.

Ces actions ont permis de faciliter le transfert des stagiaires d'un Conseil de l'Ordre à un autre ainsi que d'assurer un traitement similaire des stagiaires dans chaque Conseil de l'Ordre.

Malgré le fait que ces travaux soient terminés, le GT « stage » reste opérationnel dans l'éventualité où des aménagements de ces procédures doivent voir le jour eu égard à une éventuelle nouvelle législation en matière de stage.

## Commission

### CHAMBRE WALLONNE DES ARCHITECTES

La Chambre wallonne est une Commission permanente du Cfg-OA qui est chargée de traiter de toutes les matières liées à l'exercice de la profession d'architecte en Région wallonne et ce, afin de pouvoir formuler des suggestions et propositions aux autorités publiques wallonnes (conformément à l'article 38 4° de la loi du 26 juin 1963).

Deux sujets ont (évidemment) retenu l'attention des membres de la Commission.

#### LE CODT



La Chambre wallonne a fait part de nombreuses observations et propositions relatives au texte qui remplacera l'actuel CWATUPE. La Chambre souhaite faire entendre la voix des architectes qui sont un des acteurs principaux du futur CoDT.

En 2016, la Chambre wallonne, avec l'aide de sa consultante externe, madame Véronica Cremasco, ne manquera pas de suivre étroitement le parcours législatif du projet de CoDT et d'intervenir chaque fois que cela s'avérera nécessaire.

#### LA PEB



La Chambre wallonne s'est fait accompagner d'un spécialiste, Thomas Goetghebuer, afin de formuler des suggestions pertinentes notamment au niveau des exigences énergétiques imposées et des méthodes de calcul mises en place.

Fin 2015, la Chambre a lancé un sondage auprès des architectes. Son objectif : recueillir l'avis des membres de l'Ordre afin de relayer celui-ci auprès des décideurs politiques. Les architectes doivent être entendus.

Pour le CoDT et la PEB, la Chambre wallonne entretient des contacts réguliers avec les Ministres compétents (Carlo Di Antonio et Paul Furlan) et leurs administrations respectives.

Par ailleurs, la Chambre wallonne s'est intéressée à divers autres thématiques telles que les marchés publics, le radon ou la gestion des eaux.

# 12

RÉUNIONS  
TENUES

## CONSEIL DE L'ORDRE DE BRUXELLES-CAPITALE & DU BRABANT WALLON

### Composition (situation au 31/12/2015)

#### MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Ariane Hecht	Présidente
Christian Bayet	Vice-Président
Fabrizio Trobbiani	Secrétaire Délégué suppléant aux CNOA et Cfg-OA
Marie-Madeleine Mennens	Déléguée aux CNOA et Cfg-OA
Vincent Dehon	
Philémon Wachtelaer	
Marc de Bonhome	

#### MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Sylvie Olivier	1 <sup>re</sup> suppléante Responsable de la Commission de stage
André De Herde	2 <sup>e</sup> suppléant
Jasmine Kastaldi	3 <sup>e</sup> suppléante
Claudine Menesson	4 <sup>e</sup> suppléante
Luigi Bellello	5 <sup>e</sup> suppléant
Alain Desmytter	6 <sup>e</sup> suppléant
Brice Dejong	7 <sup>e</sup> suppléant

#### ASSESEURS JURIDIQUES

Jean-Philippe Brodsky	Effectif
Marc Eeckhaute	Suppléant
Anne Boucquey	Suppléante
Laurent Verbraken	Suppléant



## CONSEIL DE L'ORDRE DE LA PROVINCE DE HAINAUT

### Composition (situation au 31/12/2015)

#### MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Michel Bognanno	Président
Jean-Pierre Navez	Vice-Président
Xavier Berto	Secrétaire
Albane Nys	Déléguée aux CNOA et Cfg-OA
Joël Renaud	Délégué suppléant aux CNOA et Cfg-OA
Bernard De Vree	
Jean-Marc Scheirs	

#### MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Pascal Daspremont	1 <sup>re</sup> suppléant Responsable de la Commission de stage
Vincent Honorez	2 <sup>e</sup> suppléant
Frédéric Chaudat	3 <sup>e</sup> suppléant
Stefana Baio	4 <sup>e</sup> suppléante
Joseph Demuyssere	5 <sup>e</sup> suppléant

#### ASSESEURS JURIDIQUES

Jacques Geurts	Effectif
Louis Dermine	Suppléant
Pierre Huet	Suppléant

## CONSEIL DE L'ORDRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

### Composition (situation au 31/12/2015)

#### MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Daniel Lesage	Président
Catherine Guillaume	Vice-Présidente
Bruno Gava	Secrétaire
Martine Labeye	Déléguée aux CNOA et Cfg-OA
Véronique De Vos	Responsable de la Commission de stage
Jean-Yves Jehoulet	
Karl Simon	Délégué suppléant aux CNOA et Cfg-OA

#### MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Jean-Luc Humblet	1 <sup>er</sup> suppléant
Luc Herzé	2 <sup>e</sup> suppléant
Pierre Sauveur	3 <sup>e</sup> suppléant
Jean-Paul Jamin	4 <sup>e</sup> suppléant
Philippe Hermans	5 <sup>e</sup> suppléant
Patrick Van Hoya	6 <sup>e</sup> suppléant
Jacqueline Weelen	7 <sup>e</sup> suppléante

#### ASSESEURS JURIDIQUES

Thierry Papart	Effectif
Pierre Olijf	Suppléant
Philippe Delfosse	Suppléant
Jean-François Henrotte	Suppléant

## CONSEIL DE L'ORDRE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

### Composition (situation au 31/12/2015)

#### MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Michel Lepère	Président
Sophie Duquet	Vice-Présidente
Géraldine Hausse	Secrétaire
Olivier Dupuis	Délégué aux CNOA et Cfg-OA
Philippe Jourdan	
Geneviève Migeal	Responsable de la Commission de stage Déléguée suppléante aux CNOA et Cfg-OA
Jean-Philippe Van Eysden	

#### MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

Robert Louppe	1 <sup>er</sup> suppléant
Sébastien Théate	2 <sup>e</sup> suppléant
Jean-Marie Hogge	3 <sup>e</sup> suppléant
Marc Meiers	4 <sup>e</sup> suppléant
Pierre-Yves Vermeulen	5 <sup>e</sup> suppléant
Laurent Albert	6 <sup>e</sup> suppléant
Joël Syne	7 <sup>e</sup> suppléant

#### ASSESEURS JURIDIQUES

Philippe de Rémont	Effectif
Thierry Mortier	Suppléant
Pierre Neyens	Suppléant

## CONSEIL DE L'ORDRE DE LA PROVINCE DE NAMUR

### Composition (situation au 31/12/2015)

#### MANDATAIRES ÉLUS - EFFECTIFS

Antoine Lerouge	Président
Marie-Eve Lejuste	Vice-Présidente
Nathalie Nitelet	Secrétaire
Marc Poll	Délégué aux CNOA et Cfg-OA
François Elleboudt	Délégué suppléant aux CNOA et Cfg-OA
Dominique Bertrand	
Rémi Mouligneau	

#### MANDATAIRES ÉLUS - SUPPLÉANTS

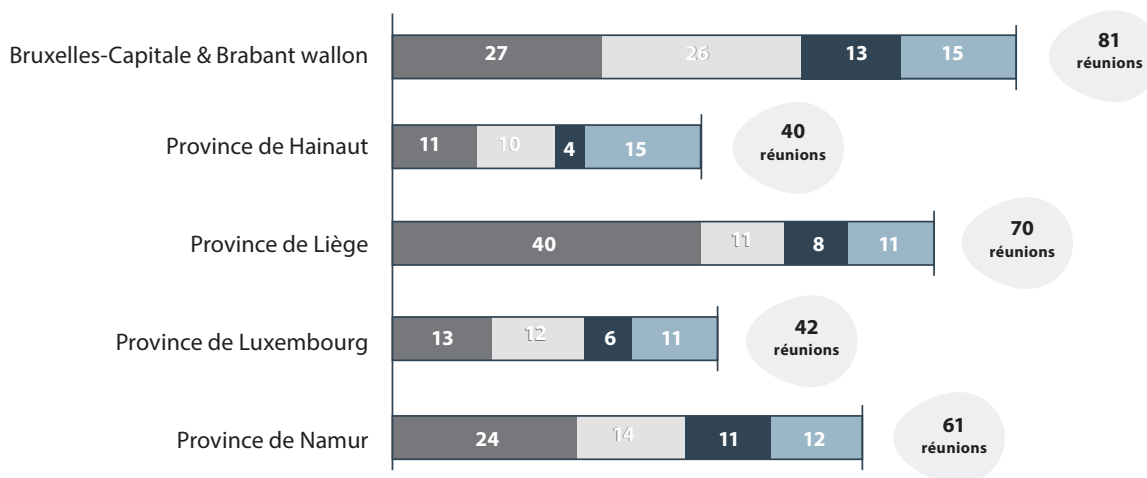
Sébastien Mouffe	1 <sup>er</sup> suppléant
Michel Brasseur	2 <sup>e</sup> suppléant Responsable de la Commission de stage
Thomas Bertrand	3 <sup>e</sup> suppléant
Laurent Dernoncourt	4 <sup>e</sup> suppléant
Fabian Losange	5 <sup>e</sup> suppléant
Maurice Lebrun	6 <sup>e</sup> suppléant
Jean-Paul Menten	7 <sup>e</sup> suppléant

#### ASSESEURS JURIDIQUES

Philippe Aoust	Effectif
Jean-Pierre Van Laethem	Suppléant
Jean-Luc Navarre	Suppléant

## ACTIVITÉS DES CONSEILS DE L'ORDRE

### Nombre de réunions tenues par Conseil



- Nombre de réunion du Bureau
- Nombre de réunions de Conseil
- Nombre de réunions du Conseil disciplinaire
- Nombre de réunions de la Commission de stage

## Commissions de stage & activités

Chaque Conseil de l'Ordre surveille et contrôle le stage dans sa juridiction et ce, via sa Commission de stage. Cette dernière a notamment pour mission d'examiner les contrats de stage et de contrôler au moins deux fois par an les stages. Les Commissions de stage des Conseils de l'Ordre entre-

tiennent des contacts réguliers et personnalisés avec les stagiaires. Un dialogue s'établit entre les commissaires (architectes exerçant la profession et assurant un mandat à l'Ordre) et les stagiaires lors d'entretiens.

449

CONTRÔLES  
DE STAGE

Conseil de l'Ordre  
de Bruxelles-Capitale  
et du Brabant wallon

169

CONTRÔLES  
DE STAGE

Conseil de l'Ordre  
de la province  
de Hainaut

329

CONTRÔLES  
DE STAGE

Conseil de l'Ordre  
de la province  
de Liège

1096

CONTRÔLES  
DE STAGE

(tous Conseils francophones confondus)

64

CONTRÔLES  
DE STAGE

Conseil de l'Ordre  
de la province  
de Luxembourg

85

CONTRÔLES  
DE STAGE

Conseil de l'Ordre  
de la province  
de Namur



## Tableaux des activités des Conseils de l'Ordre

### Activités du Bureau des Conseils de l'Ordre

	Bruxelles-Capitale & du Brabant wallon	Province de Hainaut	Province de Liège	Province de Luxembourg	Province de Namur	Total
Nombre de plaintes déposées	50	64	93	4	7	218
Nombre de dossiers instruits d'office	750 (dont 727*)	24	89	15	81	209
Nombre de dossiers classés sans suite par le Bureau	483 (dont 436*)	70	39	7	0	116
Nombre d'admonestations adressées par le Bureau	0	0	0	0	11	11
Nombre de dossiers renvoyés devant le Conseil disciplinaire	178 (dont 160*)	13	14	4	23	54

### Activités du Conseil des Conseils de l'Ordre

	Bruxelles-Capitale & du Brabant wallon	Province de Hainaut	Province de Liège	Province de Luxembourg	Province de Namur	Total
Fixations d'honoraires/conciliations/arbitrage	11	6	1	2	2	22
Avis à la demande des tribunaux	0	3	2	2	1	8

\* Suivi disciplinaire pour non participation aux élections ordinaires 2014.

## Activités du Conseil disciplinaire des Conseils de l'Ordre

	Bruxelles-Capitale & du Brabant wallon	Province de Hainaut	Province de Liège	Province de Luxembourg	Province de Namur	Total
Nombre de dossiers classés sans suite par le Conseil disciplinaire	30 (dont 25*)	1	5	0	9	45
Nombre d'admonestations adressées par le Conseil disciplinaire	sans objet	0	0	0	1	1
Nombre d'avertissements	72 (dont 69*)	1	3	0	7	83
Nombre de censures	0	0	0	1	0	1
Nombre de réprimandes	0	0	2	0	3	5
Nombre de suspensions	59 (dont 56*)	6	4	2	2	73
Nombre de radiations	2	0	5	0	1	8

19

**PERMANENCES  
'CONSEILS ET ASSISTANCE'  
AUX ARCHITECTES**

(initiative du Conseil de l'Ordre  
de la province de Namur)



\* Suivi disciplinaire pour non participation aux élections ordinaires 2014.

## MOUVEMENTS TABLEAUX

Liste des stagiaires

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
1 <sup>es</sup> (nouvelles) inscriptions	31	23	19	19	16	14	6	17	25	55	41	30	296
Reprises de stage	8	4	12	5	3	6	3	8	14	10	4	5	82
Transferts vers d'autres Conseils	0	0	6	3	1	2	0	4	3	2	3	5	29
Transferts en provenance d'un autre Conseil	1	0	1	2	3	2	0	1	4	1	1	1	17
Interruptions du stage (omission)	5	4	6	7	4	8	0	6	12	3	7	8	70
Certificats de fin de stage	38	11	28	22	20	14	5	6	22	33	34	33	266

Tableau des personnes physiques

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
1 <sup>es</sup> inscriptions (après stage)	34	20	32	21	16	14	4	16	19	17	31	21	245
Réinscriptions	5	3	4	7	5	4	0	5	1	2	3	4	43
Omissions	43	20	20	17	13	23	6	6	15	11	19	22	215
Transferts vers d'autres Conseils	3	3	3	2	2	4	1	4	3	3	4	2	34
Transferts en provenance d'un autre Conseil	5	5	8	4	6	8	0	3	1	4	3	8	55
Inscriptions sans stage (Directive 2005/36/CE)	0	1	3	2	0	3	0	1	1	1	4	2	18



## PERSONNEL ADMINISTRATIF DU CONSEIL FRANCOPHONE ET GERMANOPHONE

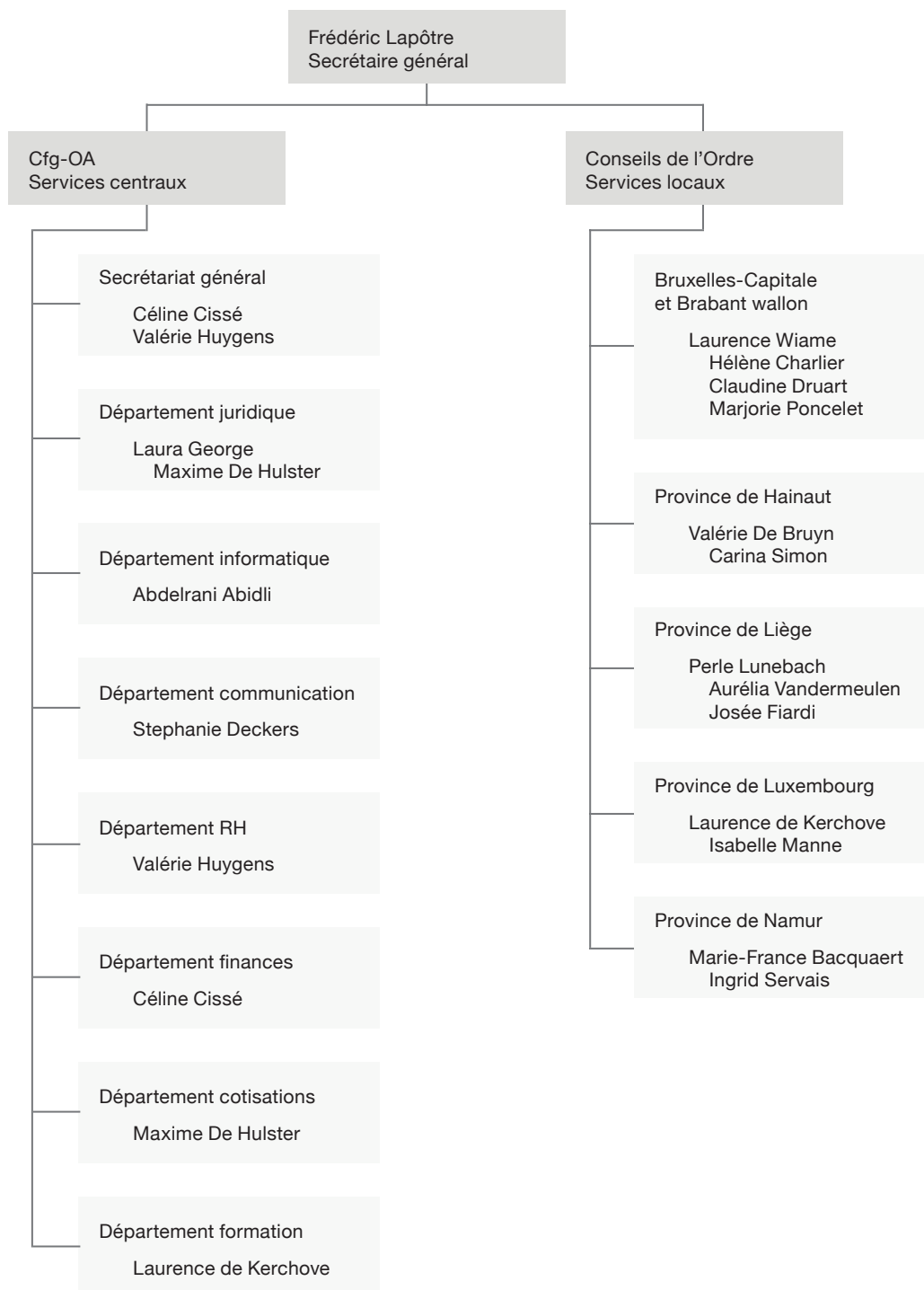
### Composition (situation au 31/12/2015)

#### ADMINISTRATION CENTRALE

Frédéric Lapôte	Secrétaire général
Valérie Huygens	Secrétariat général - Secrétaire
Céline Cissé	Secrétariat général - Secrétaire
Laura George	Département juridique - Juriste
Maxime De Hulster	Département juridique - Assistant juridique
Stephanie Deckers	Département communication - Chargée de communication
Abdelrani Abidli	Département informatique - Informaticien
Céline Cissé	Département finances
Valérie Huygens	Département RH
Maxime De Hulster	Département cotisations
Laurence de Kerchove	Département formation

#### ADMINISTRATION - CONSEILS DE L'ORDRE

Laurence Wiame	Conseil de l'Ordre de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon (BCBW) Secrétaire responsable
Hélène Charlier	Conseil de l'Ordre du BCBW - Secrétaire adjointe
Claudine Druart	Conseil de l'Ordre du BCBW - Secrétaire adjointe
Marjorie Poncelet	Conseil de l'Ordre du BCBW - Secrétaire adjointe
Valérie De Bruyn	Conseil de l'Ordre de la province de Hainaut Secrétaire responsable
Carina Simon	Conseil de l'Ordre de la province de Hainaut - Secrétaire adjointe
Perle Lunebach	Conseil de l'Ordre de la province de Liège Secrétaire responsable ad interim
Aurélia Vandermeulen	Conseil de l'Ordre de la province de Liège - Secrétaire adjointe
Josée Fiardi	Conseil de l'Ordre de la province de Liège - Secrétaire adjointe
Laurence de Kerchove	Conseil de l'Ordre de la province de Luxembourg Secrétaire responsable
Isabelle Manne	Conseil de l'Ordre de la province de Luxembourg - Secrétaire adjointe
Marie-France Bacquaert	Conseil de l'Ordre de la province de Namur Secrétaire responsable
Ingrid Servais	Conseil de l'Ordre de la province de Namur - Secrétaire adjointe





# 20

## PERSONNES FIXES

Ces personnes épaulent les mandataires tout au long de l'année et elles veillent au suivi de l'activité des Conseils.

## CONSEIL D'APPEL D'EXPRESSION FRANÇAISE

### Composition (situation au 01/01/2015)

#### MAGISTRATS EFFECTIFS

Cécile Dumortier	Président à la Cour d'appel de Liège
Evelyne Dehant	Conseiller à la Cour d'appel de Liège
Stéphane Goux	Magistrat émérite à la Cour d'appel de Liège

#### MANDATAIRES ARCHITECTES EFFECTIFS

Rémi Mouligneau	Représentant le Conseil de l'Ordre de la province de Namur
Karl Simon	Représentant le Conseil de l'Ordre de la province de Liège
Jean-Pierre Navez	Représentant le Conseil de l'Ordre de la province de Hainaut

#### MAGISTRATS SUPPLÉANTS

Raoul de Francquen	Président à la Cour d'appel de Liège
Jean-Pierre Aerts	Président à la Cour d'appel de Liège
Alain Manka	Conseiller à la Cour d'appel de Liège

#### MANDATAIRES ARCHITECTES SUPPLÉANTS

Xavier Berto	Représentant le Conseil de l'Ordre de la province de Hainaut
François Elleboudt	Représentant le Conseil de l'Ordre de la province de Namur
Bruno Gava	Représentant le Conseil de l'Ordre de la province de Liège



## MANDATAIRES ARCHITECTES EN CAS D'INCOMPATIBILITÉ

Philémon Wachtelaer

Effectif représentant le Conseil de l'Ordre de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon

Ariane Hecht

Suppléante représentant le Conseil de l'Ordre de Bruxelles-Capitale et du Brabant wallon

## GREFFIERS

Joëlle Thirifays

Effectif - Greffier-chef de service à la Cour d'appel de Liège

France Martin

Suppléant - Greffier à la Cour d'appel de Liège

## MESSAGER AUDIENCIER

Georges Digneffe

Effectif - Huissier à la Cour d'appel de Liège

## Activités du Conseil d'appel

2

**SUSPENSIONS**  
(1 mois et 3 mois)

1

**RÉPRIMANDE**

1

**STAGE**

1

**ACQUITTEMENT**

Outre les événements relevés ci-après, l'Ordre des Architectes continue de développer ses moyens de communication tels ses brochures informatives et ses outils web.



# QUELQUES ÉVÉNEMENTS

## ÉVÉNEMENTS EXTERNES À L'INSTITUTION

En participant à des événements externes, l'Ordre des Architectes poursuit principalement deux objectifs : l'information des interlocuteurs (grand public, autorités politiques) et la notoriété de l'institution.



### FOIRES & SALONS PARTICIPATION 2015

L'Ordre accorde une importance particulière à être présent sur les foires et salons. Être présent à ces événements offre en effet une belle opportunité à l'institution pour informer tant le grand public que les autorités publiques sur le rôle de l'architecte et sur ses missions. Ainsi, l'Ordre dispose de son stand sur le Salon des Mandataires (Marche-en-Famenne), Batibouw (Bruxelles), Bois & Habitat (Namur) et Énergie & Habitat (Namur).



### PARTENARIATS

L'Ordre a renouvelé en 2015 plusieurs partenariats existants. Ces partenariats sont de nature logistique et/ou rédactionnelle. Ainsi, la « Journée de la Rénovation » et le « Week-end Maisons & Architectes » bénéficient d'un soutien logistique. L'Ordre rédige le contenu relatif à l'architecte dans le guide Bati-Info (guide à destination du futur maître d'ouvrage). Les partenariats permettent à l'institution de bénéficier d'une visibilité indirecte.

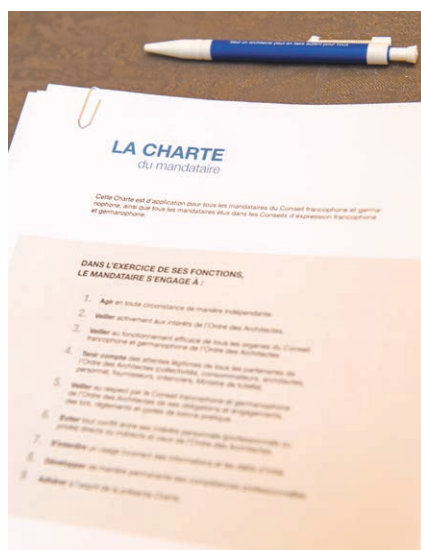


### SESSIONS D'INFORMATION DANS LES FACULTÉS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

En collaboration avec les facultés universitaires d'architecture francophones, l'Ordre organise des sessions d'information. Ces sessions permettent d'informer les étudiants des démarches à entreprendre s'ils souhaitent exercer la profession en tant qu'architecte. Ainsi en 2015, toutes les facultés ont accueilli des représentants de l'institution pour assurer ces séances.

## ÉVÉNEMENTS INTERNES À L'INSTITUTION

Les événements internes présentent des intérêts multiples. Qu'ils soient destinés aux mandataires ou aux membres, ils permettent de développer des relations et des contacts personnels.



### JOURNÉE DES MANDATAIRES 06 FÉVRIER 2015 @ CHÂTEAU DE NAMUR

Événement interne à l'Ordre, la journée des mandataires rassemble les mandataires du Cfg-OA fraîchement élus ainsi que les mandataires qui restent en poste tout au long de la nouvelle législature en cours. Présenter l'ensemble des actions réalisées et des démarches entreprises lors de la précédente législature, tel est un des objectifs de cette journée. C'est également l'occasion pour les mandataires de se rencontrer et de signer la charte d'éthique du mandatary. Les différents sujets abordés en 2015 étaient : la structure de l'Ordre, les missions de l'architecte et le bradage des honoraires, l'état des lieux sur le CoDT (présentation par Véronica Cremasco), la PEB, le budget de l'Ordre, les différentes actions de sensibilisation, la présentation de la plateforme ArchiOnWeb et de ses possibilités, le disciplinaire et le stage. C'en est suivi un débat et de nombreux échanges sur les sujets exposés.



### ARCHI MEET & FOOD - 29 MAI 2015 @ ÉGLISE D'HARSCAMP ÉVÉNEMENT DU CONSEIL DE L'ORDRE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Le Conseil de l'Ordre de la province de Namur a décidé pour son mandat 2015-2017 d'adopter une politique de proximité et d'échanges avec les architectes de la province.

Le concept « Archi Meet & Food » a dès lors vu le jour. Il a trouvé place pour sa première édition en l'église d'Harscamp à Namur. L'événement a accueilli en toute convivialité plus d'un cinquième des architectes inscrits au Conseil de l'Ordre de Namur. Les mandataires ont mis la main à la pâte tant pour la décoration que pour la tenue du bar et le rangement. En conclusion : expérience réussie et objectif atteint !



# 24/09

## RENTRÉE SOLENNELLE

Événement interne  
réservé exclusive-  
ment aux membres  
de l'institution



## RENTRÉE SOLENNELLE 2015

Événement exclusivement réservé aux membres de l'Ordre, la rentrée solennelle s'organise 1 fois par an.

**Le 24 septembre, l'Ordre des Architectes / Conseil francophone et germanophone (Cfg-OA) a relevé le défi qu'il s'était fixé en début d'année : organiser sa première rentrée solennelle.**

Réunir ses membres pour faire le bilan des actions de l'Ordre, réunir les stagiaires qui devaient prêter serment, tout en mettant à l'honneur les architectes nouvellement inscrits à l'un des tableaux de l'Ordre (entre le 01/09/2014 et le 15/09/2015), tels étaient les principaux enjeux de cet événement.

Au programme de la journée, 3 temps forts ouverts à tous : la balade architecturale, la cérémonie solennelle et enfin, la conférence architecturale.

### La balade architecturale

En choisissant Mons pour accueillir cette première édition, l'organisation d'une balade architecturale s'imposait comme une évidence. Fort de son succès, la balade a très vite connu un « sold out » face auquel le Cfg-OA a tout mis en

œuvre pour satisfaire la majorité des demandes. Les architectes Etienne Holoffe, Pierre Hebbelinck, Marc Mawet et Benoît Vandebulcke se sont prêtés au jeu en acceptant de partager leurs expériences, les différentes contraintes rencontrées lors de la conception et réalisation de leurs projets respectifs à savoir, l'Arsonic, le Mons Memorial Museum, la Maison folie et le Carré des Arts. Les participants à la balade ont donc pu découvrir ces bâtiments avec leurs auteurs de projets.

### La cérémonie solennelle

Après l'ouverture de la cérémonie de rentrée solennelle par le Président f.f. du Cfg-OA, Olivier Dupuis, la parole a été donnée à la Présidente du Conseil national de l'Ordre, Martine Labeye qui a affirmé sa volonté de faire fonctionner efficacement l'instance nationale. Cette volonté se traduit notamment par la constitution de divers Groupes de travail chargés de mener une réflexion et de faire des propositions sur des thématiques qui relèvent du fédéral : réforme du stage, modification de l'article 5 de la loi du 20 février 1939 (ar-







ticle relatif au statut des architectes fonctionnaires), assurances... sans oublier la protection du titre d'architecte qui est mis en danger par l'adjonction (autorisée par la jurisprudence !) d'autres vocables : architecte d'intérieur, architecte-paysagiste...

L'intervention de Madame Labeye a été suivie par un duo composé d'Olivier Dupuis, Président f.f. du Cfg-OA et de Frédéric Lapôte, Secrétaire général du Cfg-OA.

Combinant humour et phrases fortes, les 2 orateurs ont dénoncé les nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les architectes dans l'exercice de leur profession et ont fait état des combats menés en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale pour faire évoluer positivement la législation.

Ont ainsi été abordés la réforme du CWATUPE ou plutôt l'adoption du futur CoDT, la PEB, le RRU, le COBAT, etc. en insistant notamment sur la lenteur insoutenable des procédures de demande de permis d'urbanisme ou en égratignant au passage l'omnipotence des fonctionnaires délégués. La problématique des honoraires a également été évoquée avec l'explication des outils mis en place par le Cfg-OA et l'envoi d'un message clair « Ne vous bradez pas, soyez fiers de vous et de la profession que vous exercez ».

Après les propos parfois musclés de nos 2 orateurs ordinaires, Monsieur le Ministre Willy Borsus a pris la parole pour exposer les chantiers qu'il est prêt à mener pour la profession : la réforme du stage, la formation permanente, la définition de la mission de l'architecte... et évidemment la réforme de l'Ordre.

Monsieur Borsus a précisé qu'il était conscient de la lourdeur de la tâche qui l'attendait mais a dit avoir les épaules solides et une réelle détermination d'avancer dans les dossiers qui lui étaient soumis.

L'Ordre ne peut que se réjouir de l'intérêt manifesté par le Ministre Borsus pour la profession et de sa volonté de vouloir collaborer avec les instances ordinaires.

Enfin, le Député-Bourgmestre, Elio Di Rupo, a clôturé les différentes interventions en témoignant de son admiration pour les architectes et leur profession. Il a évidemment été fait état du renouveau architectural que connaît Mons étant précisé que ce renouveau a contribué grandement au succès que connaît la capitale de la culture 2015.

Après les discours, il y a eu la prestation de serment des stagiaires qui s'est déroulée de façon un peu désorganisée mais très conviviale ainsi que la mise à l'honneur des architectes nouvellement inscrits à l'un des tableaux de l'Ordre.

### La conférence architecturale

Enfin, pour terminer la journée, Vincent Callebaut, architecte belge de renommée internationale, a partagé sa vision futuriste et avant-gardiste centrée sur l'éco-système laquelle n'a pas manqué de susciter l'intérêt des architectes présents dans la salle.

# BILAN FINANCIER DE L'ORDRE (VR et Cfg-OA)

## Bilan comparatif ACTIF au 31 décembre 2015 (en €)

	Codes	Exercice 2015	Exercice 2014	Changement	%
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>20/28</b>	<b>1.887.148,96</b>	<b>2.011.548,05</b>	<b>-124.399,09</b>	<b>-6,18%</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>21</b>	<b>P.M.</b>	<b>P.M.</b>	<b>P.M.</b>	<b>P.M.</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>22/27</b>	<b>1.747.099,63</b>	<b>1.967.447,23</b>	<b>-220.347,60</b>	<b>-11,20%</b>
Terrains et constructions	22	1.413.057,09	1.559.119,14	-146.062,05	-9,37%
Installations, machines et outillage	23	87.750,99	144.669,14	-56.918,15	-39,34%
Mobilier et matériel roulant	24	138.505,38	134.808,33	3.697,05	2,74%
Location-financement et droits similaires	25	0,00	0,00	0,00	0,00%
Autres immobilisations corporelles	26	107.786,17	128.850,62	-21.064,45	-16,35%
<b>Immobilisations financières</b>	<b>28</b>	<b>140.049,33</b>	<b>44.100,82</b>	<b>95.948,51</b>	<b>217,57%</b>
Autres immobilisations financières	284/8	140.049,33	44.100,82	95.948,51	217,57%
Créances et cautionnements	285/8	140.049,33	44.100,82	95.948,51	217,57%
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>29/58</b>	<b>6.126.878,45</b>	<b>6.345.407,01</b>	<b>-218.528,56</b>	<b>-3,44%</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>40/41</b>	<b>141.512,96</b>	<b>93.509,67</b>	<b>48.003,29</b>	<b>51,34%</b>
Créances commerciales	40	141.512,96	93.509,67	48.003,29	51,34%
Autres créances	41	0,00	0,00	0,00	0,00%
<b>Placements de trésorerie</b>	<b>53</b>	<b>2.434.201,67</b>	<b>1.835.133,77</b>	<b>599.067,90</b>	<b>32,64%</b>
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>54/58</b>	<b>3.498.948,31</b>	<b>4.363.717,92</b>	<b>-864.769,61</b>	<b>-19,82%</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>490/1</b>	<b>52.215,51</b>	<b>53.045,65</b>	<b>-830,14</b>	<b>-1,56%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>8.014.027,41</b>	<b>8.356.955,06</b>	<b>-342.927,65</b>	<b>-4,10%</b>



## Bilan comparatif PASSIF au 31 décembre 2015 (en €)

	Codes	Exercice 2015	Exercice 2014	Changement	%
<b>CAPITAUX PROPRES + BÉNÉFICE REPORTÉ</b>	<b>10/15</b>	<b>6.731.719,18</b>	<b>7.132.388,65</b>	<b>-400.669,47</b>	<b>-5,62%</b>
Capitaux propres	10	3.157.585,94	3.157.585,94	0,00	0,00%
Capitaux propres	100	3.157.585,94	3.157.585,94	0,00	0,00%
Bénéfice reporté	140	3.574.133,24	3.974.802,71	-400.669,47	-10,08%
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>16</b>	<b>156.500,00</b>	<b>156.500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
Provisions pour risques et charges	16	156.500,00	156.500,00	0,00	0,00%
<b>DETTES</b>	<b>17/49</b>	<b>1.125.808,23</b>	<b>1.068.066,41</b>	<b>57.741,82</b>	<b>5,41%</b>
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>42/48</b>	<b>1.125.808,23</b>	<b>1.068.066,41</b>	<b>57.741,82</b>	<b>5,41%</b>
Dettes commerciales	44	343.901,75	415.621,63	-71.719,88	-17,26%
Fournisseurs	440/4	343.901,75	415.621,63	-71.719,88	-17,26%
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	746.283,90	623.188,86	123.095,04	19,75%
Impôts	450/3	134.110,42	154.342,63	-20.232,21	-13,11%
Rémunérations et charges sociales	454/9	612.173,48	468.846,23	143.327,25	30,57%
Autres dettes	47/48	35.622,58	29.255,92	6.366,66	21,76%
<b>Comptes de régularisations</b>	<b>492/3</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	<b>8.014.027,41</b>	<b>8.356.955,06</b>	<b>-342.927,65</b>	<b>-4,10%</b>

## Compte de résultats comparatif au 31 décembre 2015 (en €)

	Codes	Exercice 2015	Exercice 2014	Changement	%
<b>VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>70/74</b>	<b>6.292.332,38</b>	<b>6.205.379,98</b>	<b>86.952,40</b>	<b>1,40%</b>
Chiffre d'affaires	70	6.227.559,73	6.120.271,47	107.288,26	1,75%
Autres produits d'exploitation	74	64.772,65	85.108,51	-20.3335,86	-23,89%
<b>COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS</b>	<b>60/64</b>	<b>6.701.882,09</b>	<b>6.088.602,88</b>	<b>613.279,21</b>	<b>10,07%</b>
Services et biens divers	61	3.360.489,75	2.687.299,01	673.190,74	25,05%
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	2.874.235,04	2.867.966,78	6.268,26	0,22%
Amortissements et réductions de valeur	630	297.314,31	386.929,06	-89.614,75	-23,16%
Réductions de valeur	631/4	40.404,35	-58.543,17	98.947,52	169,02%
Provisions pour risques et charges	635/7		75.000,00	-75.000,00	100,00%
Autres charges d'exploitation	640/8	129.438,64	129.951,20	-512,56	-0,39%
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>70/64</b>	<b>-409.549,71</b>	<b>116.777,10</b>	<b>-526.326,81</b>	<b>-450,71%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>75</b>	<b>38.850,74</b>	<b>41.552,57</b>	<b>-2.701,83</b>	<b>-6,50%</b>
Produits des immobilisations financières	750	38.807,54	41.517,40	-2.709,86	-6,53%
Produits des actifs circulants	751	32,49	35,17	-2,68	-7,62%
Autres produits financiers	752	10,71	0,00	10,71	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>65</b>	<b>7.965,28</b>	<b>10.753,96</b>	<b>-2.788,68</b>	<b>-25,93%</b>
Charges des dettes	650	7.926,93	10.713,34	-2.786,41	-26,01%
Autres charges financières	652/9	38,35	40,62	-2,27	-5,59%
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>70/65</b>	<b>-378.664,25</b>	<b>147.575,71</b>	<b>-526.239,96</b>	<b>-356,59%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>76</b>	<b>7.645,79</b>	<b>14.949,00</b>	<b>-7.303,21</b>	<b>-48,85%</b>
Autres produits exceptionnels	764/9	7.645,79	14.949,00	-7.303,21	-48,85%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>66</b>	<b>25.532,61</b>	<b>0,00</b>	<b>25.532,61</b>	
Amortissements exceptionnels	660		0,00	0,00	
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	2.331,37	0,00	2.331,37	
Autres charges exceptionnelles	664	23.201,24	0,00	23.201,24	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>70/66</b>	<b>-396.551,07</b>	<b>162.524,71</b>	<b>-559.075,78</b>	<b>-343,99%</b>

## Comptes de résultat comparatif au 31 décembre 2015 (en €)

	Codes	Exercice 2015	Exercice 2014	Changement	%
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>	70/66	-396.551,07	162.524,71	(559.075,78)	-343,99%
<b>Impôts</b>	670/3	-4.118,40	0,00	(4.118,40)	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	70/68	-400.669,47	162.524,71	(563.194,18)	-346,53%
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER</b>	70/68	-400.669,47	162.524,71	(563.194,18)	-346,53%

## Comptes de résultat comparatif au 31 décembre 2015 (en €)

	Codes	Exercice 2015	Exercice 2014	Changement	%
<b>BÉNÉFICE/PERTE À AFFECTER</b>	70/69	3.574.133,24	3.974.802,71	(400.669,47)	-10,08%
Bénéfice/perte de l'exercice à affecter	70/68	-400.669,47	162.524,71	(563.194,18)	-346,53%
Perte/bénéfice reporté de l'ex. préc.	790	3.974.802,71	3.812.278,00	162.524,71	4,26%
<b>RÉSULTAT À REPORTER</b>					
Bénéfice/perte à reporter	693	3.574.133,24	3.974.802,71	(400.669,47)	-10,08%

# CONTACT

## ORDRE DES ARCHITECTES Conseil national

rue des Chartreux, 19  
1000 Bruxelles  
T +32 (0)2/627 88 10 - F +32 (0)2/627 88 19  
[conseil.national@cnoa-nroa.be](mailto:conseil.national@cnoa-nroa.be)

## ORDRE DES ARCHITECTES Conseil francophone et germanophone

rue du Moulin à Papier, 55  
1160 Bruxelles  
T +32 (0)2/643 61 00 - F +32 (0)2/626 10 49  
[secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be](mailto:secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be)

## CONSEIL DE L'ORDRE Bruxelles-Capitale & du Brabant wallon

rue du Moulin à Papier, 55  
1160 Bruxelles  
T +32 (0)2/626 10 40 - F +32 (0)2/626 10 49  
[conseil.bcbw@ordredesarchitectes.be](mailto:conseil.bcbw@ordredesarchitectes.be)

## CONSEIL DE L'ORDRE Province de Liège

Quai des Ardennes, 12  
4020 Liège  
T +32 (0)4/342 27 60 - F +32 (0)4/343 81 47  
[conseil.liege@ordredesarchitectes.be](mailto:conseil.liege@ordredesarchitectes.be)

## CONSEIL DE L'ORDRE Province de Namur

Résidence Paola  
avenue Gouverneur Bovesse, 117/31  
5100 Jambes  
T +32 (0)81/30 25 01 - F +32 (0)81/30 76 23  
[conseil.namur@ordredesarchitectes.be](mailto:conseil.namur@ordredesarchitectes.be)

## CONSEIL DE L'ORDRE Province de Hainaut

rue de la Réunion, 3  
7000 Mons  
T +32 (0)65/33 81 67 - F +32 (0)65/33 46 18  
[conseil.hainaut@ordredesarchitectes.be](mailto:conseil.hainaut@ordredesarchitectes.be)

## CONSEIL DE L'ORDRE Province de Luxembourg

avenue Général Patton, 148  
6700 Arlon  
T +32 (0)63/22 10 01 - F +32 (0)63/23 20 36  
[conseil.luxembourg@ordredesarchitectes.be](mailto:conseil.luxembourg@ordredesarchitectes.be)

## ORDRE DES ARCHITECTES Conseil d'appel d'expression française

GREFFE  
c/o Greffe pénal de la Cour d'appel  
Palais de Justice  
Place St.-Lambert  
4000 Liège

SIÈGE  
Quai des Ardennes, 12  
4020 Liège

## Colofon

Ordre des Architectes  
[www.ordredesarchitectes.be](http://www.ordredesarchitectes.be)

Ce rapport peut être téléchargé sur  
<http://www.ordredesarchitectes.be/>

Demande d'un exemplaire imprimé :  
[secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be](mailto:secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be)

Questions sur ce rapport :  
Secrétariat du Cfg-OA  
T. + 32 (0)2/643.61.00  
[secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be](mailto:secretariat.cfgoa@ordredesarchitectes.be)

La réalisation de cette publication a été coordonnée  
par le département Communication.

Crédit photos :  
Max De Hulster, Nadine Dewez, Shutterstock et Ivan Verzar.

Éditeur responsable :  
Ordre des Architectes  
Conseil francophone et germanophone  
Olivier Dupuis  
rue du Moulin à Papier, 55  
1160 Bruxelles  
Belgique

Décembre 2016

Imprimé en Belgique





**L'ORDRE DES ARCHITECTES  
UNE INSTITUTION DYNAMIQUE**



**CONTACT**

T. +32 2 643 61 00  
[www.ordredesarchitectes.be](http://www.ordredesarchitectes.be)

**ADRESSE**

rue du Moulin à Papier, 55  
1160 Bruxelles